

LIVRE BLANC DANS LA PERSPECTIVE DES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Saint-Gervais, le 29 décembre 2025

Association des Amis de Saint-Gervais
Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme Siège
Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS
www.amis-saint-gervais.eu
amisdesaintgervais@gmail.com

INTRODUCTION

UNE DEMARCHE D'EVALUATION PROSPECTIVE ET CONSTRUITE

L'Association Les Amis de Saint-Gervais a initié une démarche prospective et constructive ayant pour objectif l'élaboration de propositions stratégiques pour la mandature municipale 2026-2032. Cette initiative vise à fournir aux futurs candidats et à la collectivité un document de travail structuré, fondé sur une consultation approfondie des membres de l'association et leurs connaissances résidents permanents, semi-permanents et secondaires de la communauté de Saint-Gervais.

Le questionnaire détaillé qui a été diffusé auprès des membres de l'association ainsi qu'aux résidents permanents et semi-permanents de leur connaissance a suscité une forte adhésion, matérialisée par l'enregistrement des réponses de **88 familles**.

La réflexion s'est articulée autour de **sept piliers thématiques** couvrant les domaines clés du développement local : Stratégie et positionnement de la station, Urbanisme et développement, Économie locale, Mobilité, Sport et montagne, Environnement et développement durable, et Animation et vie locale.

UNE CONTINUITE AVEC LES ETUDES ANTERIEURES

Cette étude s'inscrit dans la continuité de l'engagement historique de l'Association des Amis de Saint-Gervais visant à évaluer les enjeux locaux et à maintenir un dialogue constant avec la communauté, et à proposer des axes de travail et d'action. Ces travaux prolongent et actualisent les enquêtes menées par l'association au cours des dernières années.

Ces précédentes enquêtes, disponibles via le site web de l'association, portaient notamment sur des sujets majeurs tels que le **RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**, le **BETTEX**, le **POIDS ECONOMIQUE DES RESIDENTS SECONDAIRES**, et les **TRANSPORTS**. La présente consultation utilise cette base de connaissances pour adapter les orientations stratégiques aux défis émergents et aux attentes renouvelées des résidents.

UN LIVRE BLANC

Ce document constitue donc une synthèse des contributions recueillies par l'Association des Amis de Saint-Gervais en prévision des élections municipales de 2026. Son objectif est de fournir à tous les candidats une plateforme de propositions d'actions concrètes, directement fondée sur les priorités et les attentes exprimées par les membres de l'association soucieux de l'avenir de Saint-Gervais et de ses hameaux.

Ces contributions, analysées et mises en forme par le Conseil d'Administration des Amis de Saint-Gervais, sont synthétisées sous la forme d'un livre blanc qui sera remis à chaque candidat, incluant :

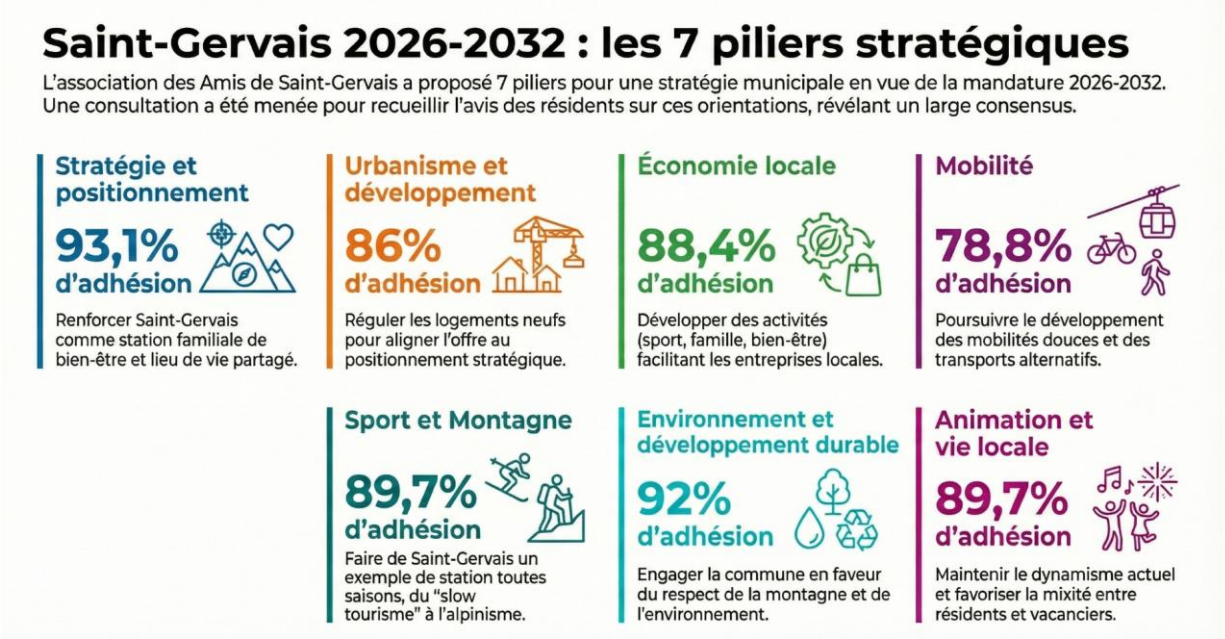
- Une vision stratégique
- Des propositions d'actions concrètes pondérées
- Des projets prioritaires

En conclusion, une liste de questions plus précise est proposée aux candidats afin d'informer le mieux possibles les membres de l'association sur leur perspective et leurs projets.

Ce livre blanc ne prétend pas traiter tous les sujets ; les thèmes importants de l'éducation et des personnes âgées n'ont pas été abordés ; ils sont évidemment tout à fait essentiels aussi.

1/ UNE PLATEFORME STRATEGIQUE AVEC 7 PILIERS THEMATIQUES

La consultation a été structurée autour de sept axes stratégiques, sept piliers thématiques sur lesquels il a été demandé aux répondants d'évaluer leur niveau d'adhésion, d'apporter des compléments aux orientations proposées et de donner leurs recommandations sur des axes de travail opérationnels et concret.



PILIER 1 : STRATEGIE ET POSITIONNEMENT DE LA STATION

Définir une vision claire pour l'avenir de Saint-Gervais est une nécessité stratégique absolue. Face aux défis climatiques qui transforment l'économie des sports d'hiver et à une concurrence accrue, le positionnement de la station conditionne l'ensemble des politiques publiques, de l'urbanisme à l'économie locale. Il s'agit d'acter une identité claire que la commune souhaite affirmer pour les années à venir.

Vision Partagée

"Renforcer et développer Saint-Gervais et ses hameaux en tant que station de montagne familiale et de bien-être et lieu de vie partagé entre des résidents permanents, semi permanents et occasionnels."

Cette orientation stratégique proposée a recueilli une adhésion quasi unanime et fait apparaître une plateforme stratégique claire autour de 3 axes :

- Une identité « Montagne – Famille – Bien Être «
- Une diversification proactive pour faire face à la réduction de l'enneigement
- Le maintien d'une accessibilité budgétaire pour tous

Analyse des Priorités

L'analyse des contributions fait émerger une convergence massive des avis autour d'un triptyque d'actions prioritaires, témoignant d'une vision lucide et pragmatique de l'avenir :

- **Affirmer une identité authentique :** La priorité est massivement donnée au triptyque **"nature/montagne/famille"**. Les résidents souhaitent consolider une image de station accessible, vivante et centrée sur la qualité de l'expérience en montagne, sans rechercher ou mettre en œuvre un positionnement « luxe » systématique.
- **Anticiper les mutations climatiques :** L'impératif d'**anticiper la réduction de l'enneigement** en développant une offre touristique quatre saisons est une préoccupation majeure. Il s'agit de capitaliser sur les atouts naturels de la commune pour assurer sa résilience économique.
- **Garantir un modèle économique durable :** La nécessité d'une gestion financière prudente pour **anticiper la baisse future des revenus liés au ski sans augmenter la fiscalité locale** est un point de consensus très fort.

Recommandations Stratégiques

- **Axe 1 : Affirmer une identité "Montagne-Famille-Bien-être".** Faire de ce positionnement le fil conducteur de la communication, des investissements et des projets d'aménagement. Chaque nouvelle initiative devra être évaluée à l'aune de sa contribution à cette identité, en privilégiant l'authenticité et la convivialité.
- **Axe 2 : Engager une diversification économique et touristique proactive.** Élaborer un plan de transition pluriannuel pour structurer et développer une offre quatre saisons robuste. Ce plan devra capitaliser sur le patrimoine naturel, la montagne dans tous ses aspects, le thermalisme et les activités de "slow tourisme" pour réduire la dépendance au seul ski alpin.
- **Axe 3 : Instaurer une politique de maîtrise des dépenses et de l'accessibilité.** Mettre en œuvre une politique de maîtrise des dépenses publiques et de recherche de nouvelles sources de revenus non fiscales. Parallèlement, encourager activement le développement d'offres commerciales et touristiques adaptées à tous les budgets pour préserver le caractère familial de la station.

Cette vision stratégique doit désormais s'incarner dans le territoire, ce qui impose une politique d'urbanisme maîtrisée et cohérente, objet du pilier suivant.

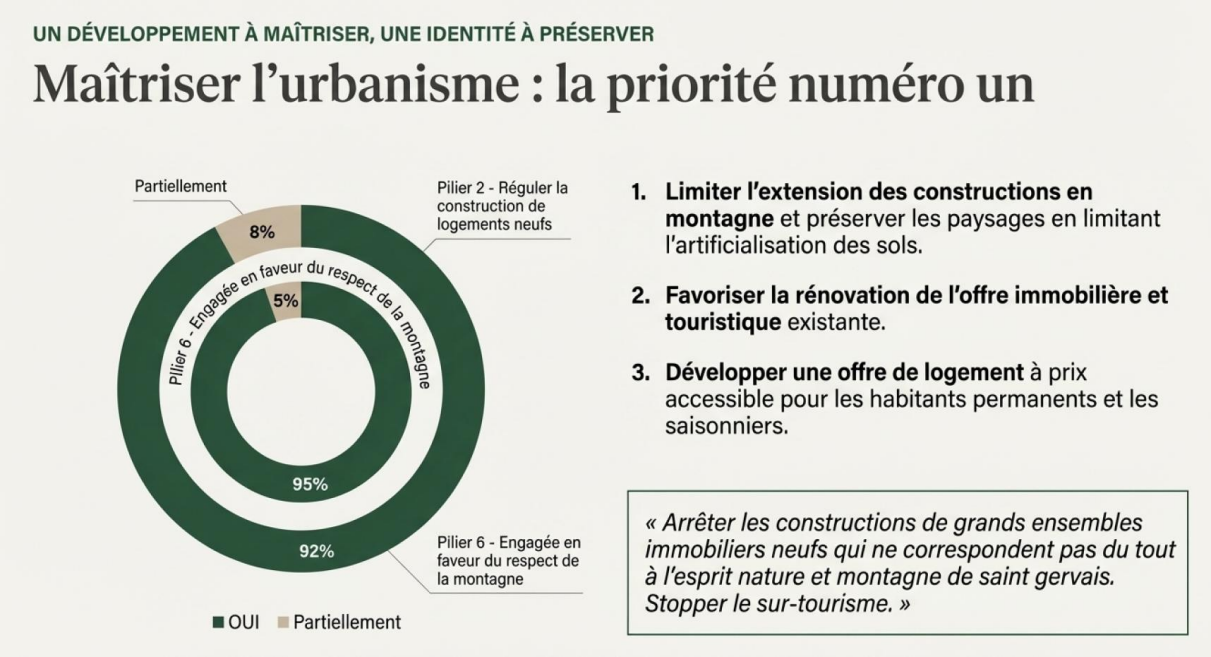
PILIER 2 : URBANISME ET DEVELOPPEMENT

L'urbanisme est l'outil principal de mise en œuvre de la vision stratégique de la station. Les décisions en matière de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces publics ont un impact direct et durable sur la qualité de vie, la préservation de l'environnement et l'équilibre socio-économique de Saint-Gervais. Les résidents expriment à ce sujet des attentes particulièrement fortes et précises.

Vision Partagée

"Réguler la construction de logements neufs afin que l'offre soit alignée au positionnement stratégique, pour tous les résidents, permanents, saisonniers, secondaires."

L'orientation proposée pour guider la politique d'urbanisme est partagée à 86%.



Analyse des Priorités

Les résultats de la consultation révèlent une préoccupation centrale et unanime concernant la pression immobilière. L'analyse met en lumière trois consensus majeurs qui doivent impérativement guider l'action municipale :

- **La limitation d'une forme d'expansion urbaine :** La demande pour *"Limiter l'extension de constructions en montagne"* est quasi unanime. Cette exigence n'est pas une simple préoccupation urbanistique ; elle est perçue comme la condition *sine qua non* pour préserver l'identité "nature/montagne/famille" définie comme l'axe stratégique majeur de la commune.
- **La priorité à la réhabilitation de l'existant :** Plutôt que la construction neuve, les résidents plébiscitent la rénovation de l'immobilier existant et la remise sur le marché des "lits froids" pour moderniser l'offre sans consommer de nouveaux espaces.
- **L'urgence de loger les actifs :** Le développement d'une offre de **logements accessibles**, en particulier **en location** pour les résidents permanents et les travailleurs saisonniers, est jugé indispensable pour maintenir la vitalité du tissu social et économique local.

Recommandations pour un Développement Maîtrisé

- **Axe 1 : Instaurer un moratoire sur les constructions neuves en zone de montagne.** Engager une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec pour objectif principal de préserver les paysages et de tendre vers la "zéro artificialisation nette". Cette mesure forte répondrait directement à la demande massive des répondants.
- **Axe 2 : Lancer un programme ambitieux d'aide à la rénovation.** Mettre en place des dispositifs incitatifs (financiers, administratifs) pour encourager la rénovation de l'immobilier touristique existant et accompagner les propriétaires dans la remise sur le marché locatif des logements vacants ("lits froids").
- **Axe 3 : Créer un plan d'action pour le logement des actifs.** Développer activement, potentiellement via un office foncier communal, une offre de logements à prix maîtrisés (notamment en location) destinée aux résidents permanents et aux travailleurs saisonniers, condition essentielle à la pérennité des services et des commerces.

PILIER 3 : ÉCONOMIE LOCALE

La vitalité de l'économie locale est un pilier essentiel pour faire de Saint-Gervais un lieu de vie dynamique et attractif tout au long de l'année. Le défi consiste à concilier le développement économique avec la préservation de l'identité de la station, en s'appuyant sur les ressources, les savoir-faire locaux et le tissu entrepreneurial existant.

Vision Partagée

L'orientation soutenue par les résidents vise à aligner le développement économique sur l'identité de la station :

"Développer autour du positionnement sport, famille et bien-être des activités facilitant le développement d'entreprises locales - faciliter le travailler et vivre à St Gervais !"



Analyse des Priorités

Les actions plébiscitées par les répondants dessinent une feuille de route claire, articulée autour d'un triple consensus :

- **Une volonté marquée de sanctuariser l'économie de proximité :** Une forte attente se manifeste pour la valorisation des produits locaux et la facilitation de l'accès aux artisans de la commune. Cet appui aux circuits courts est perçu comme essentiel à l'identité "nature/montagne" de la commune.
- **La préservation de l'équilibre fiscal :** L'opposition à un alourdissement de la taxation des résidents secondaires est massive. Ces derniers sont perçus non comme une variable d'ajustement budgétaire mais comme des contributeurs essentiels à la vie et à l'économie de la commune.
- **La promotion du patrimoine local :** Un large soutien est exprimé pour l'organisation d'événements valorisant l'artisanat et pour le développement d'activités agricoles

spécifiques (plantes médicinales, etc.), vues comme des leviers de diversification et d'authenticité.

Recommandations pour une Économie Locale Authentique

- **Axe 1 : Créer un label "Artisans et Producteurs de Saint-Gervais".** Mettre en œuvre une politique active de valorisation des savoir-faire locaux et des circuits courts à travers un label municipal, promu par l'Office de Tourisme et utilisé dans la communication de la station.
- **Axe 2 : Organiser une foire annuelle de l'artisanat et des produits locaux.** Créer un événement signature, potentiellement en intersaison, pour renforcer l'attractivité du village, générer de l'activité économique et offrir une vitrine aux producteurs et artisans locaux.
- **Axe 3 : Garantir une fiscalité équilibrée et prévisible.** S'engager publiquement à ne pas utiliser la fiscalité sur les résidences secondaires comme levier principal d'ajustement budgétaire, reconnaissant ainsi leur rôle clé dans l'écosystème économique local.
- **Axe 4 : Renforcer le partenariat avec les Thermes de Saint-Gervais.** Développer des offres conjointes et des synergies axées sur le bien-être, en parfaite cohérence avec la stratégie de la station, afin de renforcer l'attractivité de la destination sur ce segment porteur.

Un tissu économique dynamique et une qualité de vie appréciée dépendent également de la capacité à se déplacer facilement au sein d'un territoire étendu.

PILIER 4 : MOBILITE

La mobilité est un enjeu central pour une commune de montagne étendue et multi-polaire comme Saint-Gervais. L'objectif est de faciliter les déplacements de tous les résidents et visiteurs, tout en réduisant la dépendance à la voiture individuelle afin de préserver la qualité de l'air, la tranquillité des hameaux et la beauté des paysages. Avec des infrastructures nouvelles comme le Valléen et l'Ascenseur des Thermes, un nouveau système de navettes, la situation a déjà été très fortement améliorée au cours de la dernière mandature.

Vision Partagée

L'orientation privilégiée par la communauté est claire et tournée vers l'avenir :

"Poursuivre le développement des mobilités douces et des transports alternatifs et innovants."



Analyse des Priorités

La hiérarchie des actions souhaitées par les résidents est particulièrement nette et met en avant des attentes concrètes :

- **Poursuivre le développement des infrastructures de mobilité douce :** L'action *"Compléter les chemins piétons et pistes cyclables (non VTT)"* est la plus plébiscitée de ce pilier. Elle traduit une demande massive pour un réseau sécurisé permettant de relier les hameaux et le centre à pied ou à vélo, en parfaite adéquation avec la vision "nature/famille".
- **Continuer à améliorer les transports collectifs :** Un fort intérêt se manifeste pour des solutions plus performantes, notamment l'**augmentation de la fréquence des navettes** intra-communales et la mise en place d'une **liaison efficace avec la commune voisine des Contamines**.

- **Optimiser le stationnement :** Une attente claire concerne la réorganisation et l'amélioration du **stationnement au Bettex**, perçu comme un point de congestion et un frein à la qualité de l'accueil.
- **Inciter à l'utilisation des transports en commun :** Le souhait de rendre les transports collectifs plus attractifs se cristallise autour d'une proposition précise : un **"pass Valléen" étendu** à tous les propriétaires assujettis à la taxe foncière.

Recommandations pour une Mobilité Facilitée et Durable

- **Axe 1 : Lancer un "Plan Chemins Doux".** Mettre en place un programme pluriannuel d'investissement pour compléter, sécuriser et entretenir le réseau de chemins piétons et de pistes cyclables (hors VTT), en priorisant les liaisons entre les principaux hameaux et le centre du village.
- **Axe 2 : Renforcer l'offre de transport public.** Augmenter significativement la fréquence des navettes intra-communales durant les périodes de vacances scolaires. Engager en parallèle une collaboration concrète avec la municipalité des Contamines pour créer une liaison par transport collectif efficace entre les deux stations.
- **Axe 3 : Réorganiser le stationnement au Bettex.** Faire du réaménagement du parking du Bettex une priorité afin de le rendre plus fonctionnel, de mieux l'intégrer au paysage et d'améliorer les flux de circulation, notamment pour l'accès au front de neige.
- **Axe 4 : Instaurer un "Pass Valléen Résident".** Créer un pass de transport à tarif préférentiel pour l'ensemble des propriétaires s'acquittant de la taxe foncière (résidents permanents et secondaires), afin de les encourager à utiliser les transports collectifs et de reconnaître leur contribution à la vie locale.

Cette mobilité améliorée doit être au service d'une offre sportive et montagnarde qui soit à la fois diversifiée, accessible et respectueuse de son environnement.

PILIER 5 : SPORT ET MONTAGNE

Le sport et la montagne constituent l'ADN de Saint-Gervais et le cœur de son attractivité. Le défi pour la prochaine mandature est de faire évoluer cette offre pour répondre aux nouvelles attentes (diversification des pratiques, "slow tourisme"), de l'adapter aux contraintes imposées par le changement climatique, et de maîtriser la fréquentation pour préserver la qualité de l'expérience et le cadre naturel.

Vision Partagée

L'ambition partagée par les résidents est de positionner la station comme une référence en matière de tourisme montagnard durable :

"Faire de Saint-Gervais un exemple de station de montagne, toutes saisons et pour tous, de l'alpinisme sportif au slow tourisme!"



Analyse des Priorités

Les réponses des participants témoignent d'une volonté de diversification équilibrée, où le ski alpin cohabite avec d'autres pratiques. Quatre axes principaux se dégagent :

- **L'accessibilité familiale :** Une demande forte et récurrente concerne la création de *"vraies offres familles pour les remontées mécaniques"*, jugées aujourd'hui peu avantageuses et en décalage avec le positionnement familial de la station.
- **Le développement des pratiques alternatives :** Un très grand intérêt est porté au développement d'itinéraires balisés pour la raquette et le ski de randonnée, ainsi qu'à d'autres *« alternatives sportives au ski, sans surenchère de moyens ou de technologie »*.
- **La protection de l'environnement montagnard :** Une préoccupation transversale pour *"éviter le surtourisme"* et *"protéger l'aspect sauvage"* du Mont Joly mais aussi des zones TMB/Bionnassay transparaît dans de nombreuses contributions, réaffirmant la centralité de la vision "nature/montagne".
- **La valorisation des activités douces :** L'intérêt pour le "slow sport" (marche, yoga, vélo électrique) est notable et s'inscrit parfaitement dans l'identité "bien-être" de la station.

Recommandations pour une Offre Sportive Durable et Inclusive

- **Axe 1 : Créer un "Forfait Famille Saint-Gervais".** Négocier avec l'exploitant des remontées mécaniques une nouvelle grille tarifaire incluant une offre réellement avantageuse et lisible pour les familles (parents et enfants), afin de réaligner les prix avec le positionnement stratégique de la station.
- **Axe 2 : Développer un "Plan Montagne Douce".** Investir dans le balisage, l'entretien et la promotion d'un réseau d'itinéraires dédiés aux pratiques alternatives comme le ski de randonnée, la raquette et la marche nordique, afin de structurer une offre quatre saisons attractive et à faible impact.
- **Axe 3 : Mettre en place une charte contre le sur-tourisme.** Définir des indicateurs de capacité d'accueil pour les sites naturels les plus sensibles (Mont Joly, Bionnassay) et mettre en place une communication incitant à la découverte de la montagne en dehors des pics de fréquentation.
- **Axe 4 : Mieux communiquer sur l'offre existante.** Lancer une campagne d'information ciblée pour valoriser l'ensemble des infrastructures sportives déjà disponibles (patinoire, piscine, murs d'escalade, etc.) et en faciliter l'accès, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs.

Le développement de ces activités sportives, quelles qu'elles soient, doit se faire dans un respect scrupuleux de l'environnement, qui est le capital le plus précieux de la commune.



PILIER 6 : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

L'environnement n'est pas une contrainte, mais le capital le plus précieux de Saint-Gervais. Sa préservation est dans l'ADN de son attractivité, de sa qualité de vie et de sa prospérité à long terme. La politique environnementale doit être transversale, pragmatique et au cœur de toutes les décisions municipales.

Vision Partagée

L'orientation plébiscitée par les résidents prône une approche réaliste et engagée :

"Saint-Gervais, engagée de manière pragmatique en faveur du respect de la montagne, de l'environnement et du développement durable."



Le sport et la montagne constituent l'ADN de Saint-Gervais et le cœur de son attractivité.

Analyse des Priorités

La consultation révèle un consensus exceptionnel sur la nécessité de préserver le cadre naturel. La hiérarchie des priorités est sans équivoque :

- **Priorité absolue : La préservation des paysages. L'action visant à "limiter les constructions neuves et l'artificialisation des sols" est la priorité la plus plébiscitée de toute cette consultation**, dépassant toutes les autres thématiques. Elle constitue le point de crispation majeur et la demande la plus impérieuse des résidents, et la condition non-négociable à la poursuite de la vision stratégique "nature/montagne/famille".
- **Priorité forte : La transition énergétique du bâti.** La nécessité de **"faciliter la rénovation et la transition énergétique des logements"** existants est reconnue comme un levier majeur pour réduire l'empreinte écologique de la commune tout en améliorant le confort et en valorisant le patrimoine.
- **Priorité symbolique : La protection de la haute montagne.** La **préservation de la très haute montagne**, notamment autour du site emblématique du glacier de Bionnassay et

de l’accès au Mont-Blanc, est perçue comme un devoir et un marqueur fort de l'engagement de la commune.

Recommandations pour un Engagement Environnemental Concret

- **Axe 1 : Inscrire le principe de "zéro artificialisation nette" dans le PLU.** Traduire la volonté massive des résidents en un objectif contraignant lors de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme, en sanctuarisant les zones naturelles et agricoles et en conditionnant toute nouvelle construction à la réhabilitation de friches.
- **Axe 2 : Créer un guichet unique pour la rénovation énergétique.** Mettre en place un service municipal d'information, de conseil et d'accompagnement pour aider les propriétaires (permanents et secondaires) dans leurs démarches de rénovation, en les orientant vers les aides disponibles et les artisans qualifiés.
- **Axe 3 : Valoriser le patrimoine naturel par la sensibilisation.** Créer des zones de quiétude pour la faune sauvage et développer des sentiers d'interprétation thématiques, notamment dans le secteur de Bionnassay, pour sensibiliser résidents et visiteurs à la richesse et à la fragilité des écosystèmes montagnards.

Cet environnement préservé est le cadre idéal pour le développement d'une vie locale riche, animée et partagée par tous.

PILIER 7 : ANIMATION ET VIE LOCALE

L'animation et la vie locale sont l'âme de Saint-Gervais. Elles créent le lien social indispensable entre résidents permanents, semi-permanents et vacanciers, et transforment la station en une véritable communauté vivante et accueillante. L'enjeu est de maintenir ce dynamisme en favorisant la participation de tous et en proposant une offre d'événements et d'activités qui reflète l'identité du village.

Vision Partagée

Les résidents souhaitent capitaliser sur le dynamisme existant tout en renforçant le lien social :

"Maintenir le dynamisme actuel en matière de vie locale : manifestations sportives, culturelles et commerciales, favorisant la "mixité" résidents permanents / vacanciers."



Analyse des Priorités

L'analyse des contributions fait ressortir quatre attentes principales pour renforcer la convivialité et l'attractivité de la commune :

- **Améliorer la visibilité de l'offre :** Un besoin très clair est exprimé pour *"Mieux faire connaître les activités et événements existants"*. L'information est perçue comme dispersée et assez peu accessible.
- **Relancer un événement culturel phare :** Une forte attente, teintée de nostalgie, se manifeste pour *"Relancer le festival de musique"*, qui a marqué l'identité culturelle de la station.
- **Créer des lieux de convivialité :** L'idée de créer une ou plusieurs *"bases de loisirs"* familiales, que ce soit au Bettex ou dans la plaine des Praz, est une proposition récurrente pour enrichir l'offre d'activités et incarner l'identité "famille" du village.

- **Favoriser l'implication citoyenne :** Le souhait de *"Favoriser la participation de tous à l'organisation des événements locaux"* témoigne d'une volonté de rendre les résidents acteurs de la vie de leur commune.

Recommandations pour une Vie Locale Dynamique et Partagée

- **Axe 1 : Lancer un agenda unifié et une application "Saint-Gervais Vivant".** Développer un outil numérique unique (site web et application mobile) qui centralise et promeut de manière claire et efficace l'ensemble des activités et événements organisés sur la commune par tous les acteurs (mairie, associations, commerçants).
- **Axe 2 : Engager une étude de faisabilité pour la recréation d'un festival musical** Mandater une étude pour évaluer les conditions de la recréation d'un événement culturel musical majeur, en définissant un positionnement et un modèle économique adaptés au contexte actuel.
- **Axe 3 : Développer des espaces de loisirs familiaux.** Inscrire le projet de création d'une base de loisirs (au Bettex et/ou aux Praz), pensée de manière intégrée et respectueuse de l'environnement, comme un projet prioritaire de la mandature pour renforcer l'offre destinée aux familles.
- **Axe 4 : Créer un "Forum des Associations et du Bénévolat".** Organiser un rendez-vous annuel pour permettre aux associations de présenter leurs activités, de recruter de nouveaux membres et de faire connaître leurs besoins en bénévolat, afin de faciliter et de valoriser l'engagement citoyen.

Ces sept piliers, issus des aspirations des résidents, convergent vers une vision cohérente et ambitieuse pour l'avenir de Saint-Gervais.

SYNTHESE DE LA PLATEFORME STRATEGIQUE

La vision d'ensemble qui émane de cette consultation citoyenne est celle d'un Saint-Gervais qui choisit résolument un développement qualitatif plutôt que quantitatif. C'est une commune qui reconnaît son environnement naturel et son caractère familial comme ses principaux atouts et qui entend les sanctuariser pour assurer sa pérennité. Les résidents n'expriment pas un simple souhait, mais un mandat clair en faveur d'une sobriété dans le développement, articulé autour de la préservation intransigeante des paysages, qui doit se traduire par un arrêt de l'expansion urbanistique.

Les propositions formulées dans ce document soulignent la recherche de grands équilibres :

- **entre le dynamisme touristique indispensable et la qualité de vie des résidents permanents ;**
- **entre le respect des traditions et la nécessité d'innover face aux défis climatiques ;**
- **entre le développement économique et la préservation de son capital environnemental.**

Cette proposition n'est pas un programme figé, mais une feuille de route politique, fidèle aux aspirations profondes de la communauté.



2/ DES PROJETS EMBLEMATIQUES POUR LE PROCHAIN MANDAT

Au-delà des grandes orientations thématiques, les répondants ont fait émerger de manière très claire des projets concrets et hautement prioritaires. Ces projets incarnent leur vision pour l'avenir de Saint-Gervais et synthétisent plusieurs des aspirations exprimées dans les différents piliers. Ils constituent des chantiers prioritaires voire incontournables pour le prochain mandat.



L'URBANISME SOBRE

La demande de **limiter drastiquement les constructions neuves** en zone de montagne et de **réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** dans ce sens est un impératif. Ce "non-projet" est en réalité l'un des projets les plus structurants pour l'avenir, car il conditionne la préservation du cadre de vie.

L'AMENAGEMENT CONCERTE DU BETTEX

De très loin, le projet d'aménagement du Bettex est le plus cité par les participants. Il est perçu comme une nécessité pour transformer ce qui est souvent vu comme un simple parking en un véritable cœur de vie et symbole de la stratégie Nature / Montagne / Famille.



Les attentes sont fortes et précises :

- Un aménagement **pragmatique et concerté**, élaboré en dialogue avec tous les résidents et en évitant toute "sur-construction".
- La réorganisation complète du **stationnement** et de l'accès au front de neige pour améliorer la fluidité et la sécurité.
- La création d'un **centre de vie** avec dans la mesure du possible des commerces de proximité, des restaurants et des services ouverts à l'année.
- Le développement d'une **offre familiale et de loisirs** pour rendre le site attractif en été comme en hiver, avec des idées concrètes comme un **petit plan d'eau ludique**, des jeux pour enfants ou une **luge d'été**.

LA QUALITE DE VIE

Le développement de la qualité de vie peut se déployer notamment sur 2 domaines :

- **La Mobilité :** Le projet de **travailler sur la liaison avec Les Contamines** est une attente majeure. L'amélioration des connexions au sein de la commune, notamment via les navettes et les modes doux, reste également un chantier permanent pour relier efficacement les hameaux au centre-bourg.
- **La culture et la vie locale :** maintien et le développement des atouts patrimoniaux et culturels avec une offre variée et pour tous.

3/ EN GUISE DE CONCLUSION : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UN AVENIR ÉQUILIBRE

La vision globale qui émane de cette consultation citoyenne est celle d'un développement maîtrisé qui préserve l'âme de Saint-Gervais, son environnement exceptionnel et sa cohésion sociale. Les habitants ne souhaitent ni l'immobilisme, ni une croissance débridée. Ils appellent à une trajectoire qui renforce les atouts de la commune tout en anticipant les défis de demain.

Cette feuille de route s'articule autour de quatre impératifs politiques et de « vivre ensemble » pour le prochain mandat :

- **Équilibre :** Trouver en permanence le juste milieu entre développement économique et préservation environnementale ; entre l'accueil des visiteurs et la qualité de vie des résidents ; entre les besoins des habitants permanents et l'apport essentiel des résidents semi permanents.
- **Pragmatisme :** Engager des projets réalistes, utiles et financièrement soutenables dans la durée, en tenant compte des contraintes budgétaires de la commune.
- **Anticipation :** Préparer activement l'avenir face aux changements climatiques en engageant une diversification quatre saisons de l'offre touristique et en menant une politique environnementale ambitieuse.
- **Inclusion :** Renforcer le lien social qui unit toutes les composantes de la population, en favorisant la participation de tous à la vie de la commune et en veillant à ce que le développement profite à l'ensemble du territoire.

L’association des Amis de Saint-Gervais appelle les candidats aux élections municipales, passionnés comme eux par l’avenir de Saint-Gervais, de s'emparer de cette feuille de route pour construire, ensemble, le Saint-Gervais de demain : une station familiale, durable et vivante, fière de son identité et résolument tournée vers l'avenir.

4/ QUESTIONS AUX CANDIDATS

Vous avez présenté une liste de candidats aux élections municipales de mars 2026.

L'Association des Amis de Saint-Gervais regroupe 223 familles soit 349 adhérents, ambassadeurs de la station de Saint-Gervais pour y avoir investi et séjourné très régulièrement.

Nos membres, propriétaires d'un appartement ou d'une maison à Saint-Gervais sont essentiellement des semi permanents. ; ils vivent entre un et six mois à Saint-Gervais dans l'une des 6204 résidences secondaires de la commune (statistique 2023). Ces habitants semi permanents contribuent de manière très substantielle aux recettes de fonctionnement de la commune (au moins 50% des recettes) ainsi qu'à la vie économique locale.

De plus en plus présents à Saint-Gervais et impliqués dans la vie de la commune, les Amis de Saint-Gervais ont élaboré une vision et des propositions d'actions pour la prochaine mandature municipale, présentée dans le présent document. Pour conclure cette réflexion, l'association se propose aussi de recueillir et publier à ses adhérents votre avis sur quelques points clés du futur de la station.

1- Votre vision pour l'avenir de Saint-Gervais

- Quels sont les forces sur lesquelles construire le futur et comment les concrétiser ?
- Quelle est la place des priorités nature et famille dans votre projet ?
- Comment réagissez-vous à la plateforme stratégique et aux projets prioritaires précisés dans ce livre blanc ?

2-L'urbanisme à Saint-Gervais

Dans le cadre du prochain PLU (2026 ?) pensez-vous réguler la construction de logements neufs afin que l'offre soit alignée au positionnement stratégique, pour tous les résidents, permanents, semi permanents et saisonniers ?

- **L'urgence de loger les actifs :** Le développement d'une offre de **logements accessibles**, en particulier **en location** pour les résidents permanents et les travailleurs saisonniers, est jugé indispensable pour maintenir la vitalité du tissu social et économique local.
- **La limitation de l'expansion urbaine** pour préserver l'identité "nature/montagne/famille" définie comme l'axe stratégique majeur de la commune.
- **La priorité à la réhabilitation de l'existant** par la rénovation de l'immobilier existant et la remise sur le marché des "lits froids" pour moderniser l'offre sans consommer de nouveaux espaces.
- **Le réaménagement du centre du Bettex.** Positionner ce projet comme une priorité de la mandature. Avez-vous déjà un plan directeur sur ce sujet ?

3 – L'économie locale et la fiscalité

- Les résidents semi permanents contribuent de manière importante aux recettes communales ; comment envisagez-vous de reconnaître et valoriser leur contribution ?
- Envisagez-vous des évolutions de la fiscalité (TF & TH) dans votre plan 2026-2032, si oui lesquelles ?
- Quels sont les engagements pris par la commune vis-à-vis de la STBMA à l'échéance de la DSP ?

4 - La gouvernance de Saint-Gervais

- Comment envisagez-vous le rôle possible des résidents semi permanents dans les processus de réflexions et de décisions dans le développement de la station.
- Prévoyez-vous de maintenir l'ensemble du processus d'information des propriétaires : réunions de quartier et bulletins de liaison semestriels ?
- Pensez-vous qu'il est opportun d'aller plus loin en instaurant d'avantage de concertation avec les résidents permanents et semi permanents sur les projets prioritaires, si oui comment ?
- Comme cela se développe dans de nombreuses stations de montagne, comment comptez-vous impliquer les propriétaires dans le fonctionnement de l'Office de Tourisme ?
- Quelles sources d'information pourriez-vous mettre à la disposition de notre association pour permettant de disposer régulièrement un état de la situation sur ces sujets ?

5- Sport et montagne

- Quels sont vos projets concernant les équipements de loisirs ?
- Quel développement des activités d'été et positionnement par rapport aux stations voisines ?
- Quels sont les évolutions du parc des remontées mécaniques prévues dans le contrat de DSP de la STBMA que vous estimez prioritaires ?
- Pensez-vous équiper davantage le haut du domaine (Mont-Joly) pour faire face aux aléas climatiques ?
- Dans le cadre de l'aménagement du domaine skiable de la Princesse, envisageriez-vous de prolonger la piste multi-usage jusqu'au golf de Megève, hiver comme été ?

6- La préservation de la qualité de l'environnement et la gestion économe des ressources naturelles

- Quelle importance attacherez-vous à la préservation des paysages et à la mise en valeur de l'architecture et de l'environnement de la station ?
- Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre à cet effet ?
- Quelles mesures vous paraissent prioritaires pour assurer la qualité du cadre de vie ?

* *

*

ANNEXE – Liste des projets d'actions proposés par les répondants au questionnaire

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Aménagement global du Bettex en concertation avec tous les résidents (incluant parkings restructurés/souterrains, commerces et accueil, base de loisirs famille)
- Limiter les constructions nouvelles en zone montagne et limiter les constructions neuves.
- Développer des logements accessibles pour les permanents et les saisonniers.
- Aménagement de la zone gare du Fayet et de son accessibilité (escaliers roulants ou ascenseurs).
- Stopper le surtourisme – faut-il des affiches dans le métro parisien ?

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

- Rétablir le train de nuit Paris-Le Fayet.
- Travailler sur la liaison St Gervais - Les Contamines
- Construction d'une **passerelle piétonne** entre le Châtelet et le centre ville/église.
- Développement de la mobilité douce et de l'utilisation de tous les types de transports par **tous les résidents**.
- Pass Valléen pour les assujettis à la taxe foncière.
- Liaison gratuite Bettex / St Gervais en dehors de la saison hivernale.
- Développer les itinéraires pédestres et chemins de randonnées.
- Site Covoiturage courses / accompagnements gare etc… entre le Bettex et le Fayet.

ACTIVITÉS ET INFRASTRUCTURES

- Mieux faire connaître les activités existantes et événements.
- Repenser et Développer l'attractivité du secteur Prarion/Col de Voza/Nid d'aigle/Bionnassay autour du TMB rénové.
- Maintenir/Relancer le **Festival de musique**
- Créer un local pour l'école de musique.
- Développement des activités toutes saisons.
- Encourager les activités agricoles.
- Poursuite des manifestations culturelles (musique, théâtre, randonnées thématiques).
- Créer un évènement fort sport/culture.
- Protéger le versant de Bionnassay (problématique TMB).

GESTION

- Contrôler le surtourisme et assurer une **gestion saine des finances** (éviter les projets qui plombent le budget).
- Assurer la sécurité des hameaux en régulant le parking, la circulation automobile, motos, quads et vélos.
- Anticiper le manque de neige par la proposition d'autres activités.
- Valoriser les activités SOBRES en toutes saisons.